

**Syndicat Intercommunal Scolaire**

De La Vallée du Trey

11, rue de la libération

54121 VANDIERES

Tél : 03.83.81.71.65 (Mairie)

Courriel : mairie.vandieres54@wanadoo.fr

# PROJET PEDAGOGIQUE ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS SANS HEBERGEMENT

➤ Péri-scolaire.

*« La jeunesse, comme la verdure pare la terre ;  
mais l'éducation la couvre de moissons »*

*Rivarol*

Edition 01 : création document-09/2011

Edition 02 : mise à jour-09/2015

Edition 03 : mise à jour – 09/2016

Edition 04 : mise à jour – 03/2017

Edition 04 : mise à jour – 06/2019

Edition 05 : mise à jour – 09/2020

Edition 06 : mise à jour – 09/2021

Edition 07 : mise à jour – 08/2022

Edition 08 : mise à jour – 09/2023

# Sommaire

Préambule.	Page 3
I) Les données communes.	
1) La structure.	Page 4
a) Les locaux	
b) L'environnement	
c) Le matériel	
2) Les données humaines	Page 5
a) L'équipe éducative	
b) Le personnel de service	
c) Le public accueilli	
3) Les moyens financiers.	
II) Une même structure mais des temps d'accueil différents :	
1) Le périscolaire.	Page 6
a) Le projet éducatif	
b) Les objectifs généraux et opérationnels	
c) Le fonctionnement et les objectifs spécifiques	Page 10
III) Rôles de l'équipe éducative :	Page 14
1) Le directeur	
2) L'animateur	
3) Suivi des animateurs	Page 15

## Préambule :

Si l'école et la famille sont les lieux privilégiés d'éducation, les temps « libres » de l'enfant sont tout autant porteurs d'enjeux éducatifs.

En effet, l'éducation ne saurait reposer uniquement sur ces deux piliers fondamentaux.

La société, les collectivités territoriales et plus précisément l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) a un rôle à tenir dans ce parcours d'apprentissages.

Les journées, les semaines et ou les mois de vie en collectivités peuvent concourir à une évolution de l'enfant harmonieuse et complémentaire des moments de vie scolaires et familiaux ; à condition de structurer ces temps d'accueil selon des modalités pédagogiques particulières que nous allons détailler dans ce projet pédagogique (élaboré d'après le projet éducatif du SIS)

# 1) Les données communes :

## 1) La structure.

### a) Les locaux.

L'accueil de loisirs sans hébergement a ouvert ses portes à la rentrée scolaire 2011/2012, dans les bâtiments du nouveau groupe scolaire et comprend :

- Une salle de restauration
- Deux salles dédiées au périscolaire
- Une bibliothèque
- Une salle de repos
- Une salle de sport
- Deux cours extérieures primaire et maternelle
- Des toilettes filles et garçons (pour classes maternelle et élémentaire)
- Un bureau pour le directeur de l'accueil.

### b) L'environnement.

Situé à Vandières, 11, rue de la libération, l'accueil collectif de mineurs (ACM) fait partie intégrante du nouveau groupe scolaire.

Il dispose d'une aire de jeux et d'un terrain multi sport sécurisé.

### c) Le matériel.

L'équipe éducative aura à sa disposition pour mener à bien ses activités le matériel pédagogique suivant :

- Matériel audio-visuel, vidéo, informatique.
- Jeux de société, d'imitation, de constructions.
- Matériel sportif.
- Livres.
- Mobilier adapté aux plus jeunes (tables, chaises, salle de repos...).
- Fournitures de bureau.
- Matériel d'éveil (peinture, ciseaux, colle...).

## 2) Les données humaines :

### a) L'équipe éducative :

Constituée de permanents pour le périscolaire, elle peut augmenter selon l'affluence des petites vacances scolaires.

Elle est composée de :

- 1 Directeur (Adjoint d'animation territorial, en cours de formation BAFD)
- 4 Animatrices titulaires du BAFA
- 1 animatrice en cours de formation BAFA

### b) Le personnel de service :

- Assure la préparation et le service des repas selon un planning de menus préétablis.
- Se charge de l'entretien et du nettoyage de son espace de travail
- Veille au respect des normes d'hygiène et du protocole HACCP.
- Assure le nettoyage du réfectoire, de la cuisine et du local plonge.

### c) Le public accueilli :

Durant l'année, le public accueilli à la garde périscolaire est âgé de 3 à 11 ans, inscrits au groupe scolaire de la vallée du Trey.

Ils sont prioritaires pour les inscriptions et pour les petites vacances.

## 3) Les moyens financiers :

Un budget annuel est alloué à la structure pour tous les besoins tant au niveau du fonctionnement qu'au niveau de l'investissement.

II) Une même structure mais des temps d'accueil différents :

## 1) L'accueil périscolaire.

### a) Rappel des intentions éducatives découlant du Projet éducatif

L'équipe doit favoriser les notions et les valeurs suivantes :

- L'acquisition d'une autonomie progressive.
- Le développement des capacités d'expression, d'écoute et de communication.
- L'épanouissement de l'enfant et notamment sa créativité, l'éveil de sa curiosité et la découverte.
- L'apprentissage de la vie en collectivité en passant par la tolérance, le civisme et la solidarité.

### b) Les objectifs généraux et opérationnels

#### **Pour favoriser la socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité il s'agira :**

##### **1) De mettre en place un cadre sécurisant pour les enfants**

Concrètement nous élaborerons les règles de vie collective avec les enfants :

- Le premier jour, les animateurs établiront des groupes ou tous les enfants réfléchiront ensemble aux règles de vie concernant le vivre ensemble, les locaux et le matériel, le tout de manière ludique. Ces règles seront ensuite affichées et consultables dans les salles communes.
- Penser et écrire les règles avec les enfants permettra de s'assurer qu'ils aient connaissance qu'il y a des règles à respecter au sein de la structure et qu'elles ont bien été comprises.
- Pour permettre d'évaluer si l'objectif a été atteint, il faudra que chaque groupe ai proposé au moins cinq règles de vie.

## **2) De prôner des valeurs telle que le respect, la politesse, l'écoute, la tolérance, la bienveillance :**

L'équipe d'animation aura le rôle d'être un référent auprès de l'enfant, pour cela :

- Les animateurs devront être garants de l'image qu'ils véhiculent auprès des enfants et des parents, ils devront donc utiliser un langage adapté, correct et être courtois.
- Les animateurs se respecteront entre eux (les remarques et éventuels conflits seront gérés en réunion) et respecteront également les enfants. Il est important de créer un climat de confiance basé sur la discussion, l'échange et le dialogue afin d'éviter tout débordement, haussement de voix, cris inutiles.
- Chacun doit pouvoir parler et s'exprimer librement, tout en étant en mesure d'écouter les remarques constructives qui seront formulées à son égard.

### **Pour favoriser l'épanouissement et l'estime de soi de l'enfant :**

**Il sera placé au cœur de l'accueil en étant co-acteur et co-constructeur de l'espace et de l'environnement, pour cela il faudra :**

Aménager les locaux :

- La salle d'accueil périscolaire doit être organisée de sorte à ce que l'enfant puisse avoir des repères dans l'espace et puisse se diriger de manière autonome vers un pôle d'activité qui l'intéresse.  
Pour cela, seront à sa disposition le matériel de dessin (feutres, crayons, feuilles, coloriages), jeux de sociétés. Il y aura également un coin pour les jeux de constructions et jeux divers (garage, voitures, personnages).  
Les animateurs proposeront également des activités manuelles et sportives pour que chacun puisse s'épanouir de la manière qu'il le souhaite.

Faire preuve de convivialité :

- L'accueil périscolaire est un moment différent de l'école, les enfants doivent y passer d'agréables moments, il doit sortir du commun de l'ordinaire. Les repères spatio-temporels seront nécessaires pour les enfants. L'équipe n'hésitera pas à surprendre le public, ce qui suscitera la curiosité et l'envie tout en faisant appel à l'imaginaire et la créativité.

#### Contribuer à l'épanouissement de l'enfant :

- On parle aussi bien d'épanouissement personnel que d'épanouissement collectif. L'enfant devra être en mesure de pouvoir s'exprimer, il sera écouté et saura cibler ses propres désirs et attentes.
- L'équipe veillera au fait que chacun puisse prendre la parole régulièrement (lors de forums, de temps de parole, de moment de régulation) et que chacun soit entendu et compris. Il faudra accorder une grande importance à la valorisation de l'enfant, au développement de son estime personnelle, à sa réalisation.
- L'épanouissement collectif se fera par le biais d'échanges, de pratiques de jeux, d'activités. Toutefois les enfants pourront proposer un projet et tenter de le mener à bien, l'équipe d'animation les soutiendra du mieux qu'elle pourra.
- Cette réalisation collective du groupe ou d'une partie du groupe est primordiale et ne doit pas être négligée.

#### Que l'accueil soit un lieu enrichissant pour l'enfant :

- L'enfant doit apprendre de nouvelles choses de manière ludique et pédagogique, il doit enrichir ses compétences déjà acquises. L'animateur doit donc être en mesure de transmettre ses savoirs faire à l'enfant. De plus, l'enfant fera de nouvelles rencontres, il pourra partager, échanger avec ses copains et avec l'équipe d'animation.

#### L'accueil soit un lieu animé et vivant :

- L'animateur sera avec l'enfant, il ne fera pas à sa place mais essaiera de le responsabiliser au maximum. Le centre permettra à l'enfant et à l'animateur de passer des moments de complicité autour de différents domaines d'activités. L'animateur sera une personne ressource pour l'enfant, il



devra écouter et ne pas hausser le ton dès que quelque chose dérange.

➤ **Pour favoriser l'autonomie et la créativité de l'enfant, nous lui permettrons :**

**De le laisser s'exprimer et de faire ses propres choix selon ses besoins et envies, il aura donc :**

Accès à des activités diverses et variées :

- Des activités (manuelles et sportives) seront proposées tout au long de l'année par les animateurs, les enfants pourront venir y participer s'il le souhaite.

L'adulte accompagnera l'enfant tout au long de l'activité afin que celui-ci puisse réaliser les différentes étapes par lui-même et être aidé au besoin. Selon l'activité proposée, l'enfant pourra ensuite faire à sa manière (choix des couleurs, matériaux utilisés, formes...) afin qu'il puisse s'exprimer et concevoir selon ses envies.

Selon sa nature, certaines activités pourront également être réalisées en autonomie totale et proposées par les enfants.

Des jeux et du matériel à sa disposition :

- Deux armoires seront accessibles aux enfants de manière autonome, l'une comportera des jeux de société et la deuxième sera dédiée à du matériel (crayons, feutre, feuilles, ciseaux, colle...). Les autres fournitures seront disponibles uniquement sur la demande à un adulte pour réaliser des travaux ou une activité précise.

Les accueils périscolaires répondent à des besoins sociaux identifiés :

- Besoins des enfants en termes de prise en charge éducatives et d'épanouissement personnel.
- Mode de sociabilisation pour les enfants.
- Besoins de garde hors temps scolaire, pour les enfants dont les parents sont bloqués par leurs occupations professionnelles.

La structure fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis pendant le temps scolaire et le mercredi matin selon les modalités suivantes :

- Matin de 7h30 à 8h30 (du lundi au vendredi) :

Dès l'arrivée des enfants, l'équipe d'animation est présente pour les accueillir.

Après les avoir contrôlés sur le registre de présences, les enfants peuvent selon leur envie participer aux divers ateliers calmes mis en place (jeux de société, lecture, dessins, ...)

Puis viendra l'heure de rentrer en classe, les élèves des classes élémentaires se rendront dans la cour tandis que les élèves de maternelle seront accompagnés dans leur salle de classe.

Objectifs :

- Accueillir l'enfant et l'aider à commencer sa journée de façon sereine et calme.
  - Favoriser le dialogue et l'échange entre enfants, adulte et enfants.
- 
- Pause Méridienne de 11h45 à 13h30 (lundi, mardi, jeudi, vendredi)

Les enfants sont pris en charge dès la fin du temps scolaire et sont contrôlés sur le registre de présence.

Le repas se déroule ensuite en deux services :

Le premier groupe sera composé des classes de petite section, moyenne section, grande section et CP.

Celui-ci sera accompagné pour le passage aux toilettes et le lavage des mains avant de se rendre dans le réfectoire. Le premier service se termine à 12h35 et le groupe se dirigera ensuite dans la cour maternelle pour que le deuxième groupe puisse venir à son tour.

A 13h20, les élèves seront amenés dans leurs salles de classe et les CP iront dans la cour primaire.

Le second groupe sera composé des classes de CE1, CE1/CE2, CE2/CM1 et CM1/CM2.

Un passage aux toilettes et un lavage de mains sera effectué avant de se rendre dans la cour primaire. Des activités physiques, petits jeux ou activités manuelles seront proposés par l'équipe d'animation et les enfants.

A 12h40, les enfants se dirigeront vers le réfectoire en passant par les toilettes et pour se laver les mains. Le deuxième service se termine à 13h20 et les enfants se rendront dans la cour primaire avec les enseignants.

Le repas sera pris en présence de l'équipe d'animation. En effet, La présence des animateurs pendant les repas (aider les enfants à se servir, à couper leurs aliments, les inciter à la découverte des goûts) s'inscrit dans un processus d'autonomie.

Objectifs :

- Répondre aux besoins physiologiques de l'enfant tels que se détendre, se défouler, veiller à son hygiène, sa sécurité physique et sa bonne alimentation.
- Répondre aux besoins psychologiques, affectifs et sociaux.

➤ Les soirs de 16h15 à 18h30 : (lundi, mardi, jeudi, vendredi)

Les enfants sont pris en charge dès la fin des cours et sont inscrits sur le registre de présence.

Ils prennent un goûter en commun, fourni par les parents puis ils ont la possibilité de participer aux activités ou de profiter des ateliers autonomes.

Les deux salles périscolaires ont été aménagées de la manière suivante :

- Une salle avec du mobilier, matériel et jeux adaptée pour les 3-5 ans.
- Une salle avec du mobilier, matériel et jeux adaptée pour les 6-11 ans.

Le départ de la structure se fait de façon échelonné et le directeur veille à noter l'heure de départ de chaque enfant.

Objectifs :

- Aider l'enfant à s'épanouir en enrichissant sa personnalité (favoriser sa créativité, sa curiosité en mobilisant ses connaissances...)
- Développer son autonomie. (prise de repères dans son environnement, respect des règles, ateliers ...)
- Apprendre à mieux vivre ensemble (responsabilisation, création d'une charte de vie commune...)

➤ Le mercredi de 8h00 à 17h30

Accueil des enfants puis découverte des activités prévues.

- Ateliers de lecture, écriture
- Activités civique, culturelles, numériques, éco-citoyennes, de découverte de l'environnement et autres activités ludiques
- Activités physiques et sportives
- Jeux collectifs ou extérieurs
- Jeux calmes, détente

#### d) Les préparations et les évaluations

- Une mise au point hebdomadaire permet à l'équipe d'animation de faire un point sur les difficultés rencontrées, les satisfactions obtenues, l'avancée des projets, la programmation des activités...
- Parallèlement un dialogue avec les enfants sur l'ensemble des activités pour recueillir leurs impressions.
- Une écoute attentive est apportée lors des différentes rencontres avec les parents.
- Enfin, une évaluation qualitative et quantitative est faite à la fin de chaque période scolaire avec le président du SIS, délégué au périscolaire. Un bilan annuel est présenté en fin de période scolaire à l'ensemble des membres du SIS.

### III) Rôles de l'équipe d'animation :

L'épanouissement de l'enfant passe par un encadrement de qualité assuré par des adultes qualifiés.

#### 1) Le directeur

Au sein de la structure, il doit :

- Coordonner le projet pédagogique et diriger l'équipe.
- Assurer la gestion de l'accueil.
- Veiller au respect du projet pédagogique et éducatif.
- Etre formateur, motivant, disponible et à l'écoute des uns et des autres.
- Animer et organiser le service.
- Coordonner les activités.
- Garantir la sécurité des enfants et des animateurs.
- Permettre l'investissement et la prise d'initiative de chacun.
- Assurer les tâches administratives qui lui incombent.

Le directeur est aussi l'interlocuteur privilégié des élus et des familles. Ces liens sont indispensables pour établir une relation de confiance et de véritables échanges et ainsi proposer une structure de qualité aux enfants.

#### 2) L'animateur

- L'animateur représente aux yeux de l'enfant un référent et à ce titre, il l'accompagne dans sa construction de citoyen.
- L'animateur a un rôle de protection dans les situations à risques lors des activités.
- Il est là pour transmettre, rappeler, expliquer, respecter et faire respecter les règles de vie de la structure, établies avec les enfants.
- Il s'assure aussi de la sécurité des enfants et de leur bien-être.
- Il doit communiquer sur les activités, la vie quotidienne et les comportements des enfants, au directeur.
- Il participe à la dynamique de groupe en étant force de propositions.

### 3) Suivi des animateurs

#### **Les animateurs stagiaires BAFA auront trois temps d'évaluation :**

- Un premier temps au début du centre afin de connaître les objectifs à atteindre et les critères d'évaluations.
- Un temps au milieu du stage pratique afin de voir l'évolution et les difficultés rencontrés.
- Un temps à la fin du stage pratique.

#### **Objectifs fixés :**

- Repérer et connaître les caractéristiques essentielles des différents publics
- Faire preuve d'un comportement d'adulte référent et être garant des règles mises en place
- Expérimenter différentes situations de jeux et d'animations
- Organiser un forum
- S'exprimer en réunion

#### **Les critères d'évaluation se porteront sur les points suivants :**

- Est-ce que je suis capable d'assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants ?
- Suis-je capable de préparer, mener, finir et analyser mon activité ?
- Est-ce que je participe à l'ensemble des temps de travail
- Est-ce que je sais m'autoévaluer ?
- A quel niveau je me suis intégré dans l'équipe d'animation ?
- Quels sont mes points forts et mes points faibles ?

Au début de la session, un face à face sera réalisé avec le stagiaire BAFA afin qu'il puisse prendre connaissance des objectifs qui lui seront demandés et des critères sur lesquels il sera évalué pour valider son stage pratique.

Pour accompagner au mieux le stagiaire dans sa formation, le directeur sera disponible et mettra divers moyens pour le former. Des fiches d'activités et de la documentation seront à disposition, s'il rencontre des difficultés dans la réalisation d'une activité ou sur des temps de la vie quotidienne, il pourra être accompagné d'un animateur qui a de l'expérience, une connaissance du terrain et qui l'aidera pour qu'il puisse progresser.